



## GRÈVE DU 2 FÉVRIER 2021

### Nouvelle Réforme au sein de la Petite Enfance

Ce mardi 2 février, les salarié(e)s de la Petite Enfance se sont mobilisé(e)s au travers d'une grève Nationale pour protester contre une réforme grotesque sur les modes d'accueil de nos Bambins et leurs parents.

Force Ouvrière SDAS 13 en tête était là, avec l'inter Syndicale (snppe, fnje, snuter-FSU, cfdt) sous la bannière du collectif « PAS DE BÉBÉ A LA CONSIGNE ».

A Marseille, au départ de la Mairie, nous étions près d'une centaine à manifester notre mécontentement contre cette réforme des chiffres.

Nous avons été reçus dans un premier temps, par l'adjointe au Maire de Marseille, Sophie GUERARD en charge de la place de l'enfant dans la ville.

**Elle a écouté nos doléances avec attention, empathie car elle-même directrice d'école maternelle devait se sentir concernée, mais... était-elle mandatée, en mission politique commandée pour nous écouter afin de canaliser nos amertumes, notre colère ou avons-nous su réveiller en elle la fibre de la raison ?**

Deuxième étape, une délégation de l'intersyndicale s'est rendu à la préfecture afin d'être reçu par Monsieur Slimane CHERIEF directeur adjoint du cabinet du préfet. Il a écouté studieusement nos revendications argumentées sur l'incohérence de la « **réforme Adrien Taquet** » qui prend nos enfants pour une variable d'ajustement aux seules fins de rentabilité.

### **Le gouvernement persiste et signe**

La loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique, dite « ASAP » autorise le gouvernement à réformer par ordonnances les modes d'accueil des jeunes enfants.

Ces projets gouvernementaux inquiétants, vont être mis en œuvre tout au long du premier semestre 2021.

Pour FO Action Sociale 13 (SDAS 13), nous craignons d'importantes conséquences sur la qualité d'accueil et sur la dégradation de nos conditions de travail au quotidien.

**Il ne faut pas que le gouvernement fasse la politique de l'autruche, nous écouter ne suffit plus, il faut agir maintenant !!!**

***Mr Adrien Taquet devons nous à chaque fois que cela s'avérera nécessaire, faire un droit de retrait pour nous protéger mentalement d'un burn out,***

***par crainte d'une erreur fatale que l'on pourrait faire courir à un enfant ?***

La FO SDAS 13 fait sienne des positions de la FNAS : **Nous revendiquons un financement à hauteur des besoins et nous n'accepterons pas cette logique de la productivité au détriment du bien-être et de la sécurité des enfants.**

Il faut étendre l'extension du Ségur de la santé au secteur de la Petite Enfance concernant la partie rémunérations salariales afin de bénéficier de 183<sup>e</sup> par mois.